

RESEAU SANTE ET VULNERABILITES (Avant pays savoyard et territoires voisins)

Compte rendu de la réunion du 2 février 2018 à Novalaise

Présents :

- Ali Hannani, Enseignant en activité physique adaptée [Bouger sur Prescription](#)
- Anne Marie François Présidente [ADMR](#) St Genix sur Guiers
- Carole Favre – Educatrice spécialisée, [ANPAA](#)
- Catherine Lombard, adjointe au maire de St Genix sur Guiers
- Catherine Plassais Référente PAPH Conseil Départemental
- Celia Lozano Assistante sociale Pont de Beauvoisin Conseil Départemental
- Chantal Ogier [JALMALV](#), Antenne Avant Pays Savoyard
- Claude Finas Association RESA
- Clémence Laliban stagiaire assistante sociale, CPAS Yenne/ CPAS St Genix
- Colette Godineau - Assistante sociale CPAS Yenne, Conseil Départemental
- Corinne Bonet, psychologue Maison de Santé des Echelles
- Danièle Marçais- Cadre de santé- CHS de la Savoie- Secteur d' Aix les Bains
- Dominique Perret, Assistante sociale à St Genix, Conseil Départemental
- Edith Genteil-Perret - Animatrice coordinatrice – PARISOLIDARITE
- François Gautier, adjoint au maire Novalaise
- François Riette- Cadre de santé- EMPP CHS de Savoie
- Gabriel Rousseau, [IREPS 73](#)
- Isabelle Bois, infirmière CMP adulte Yenne-Voglans
- Isabelle Laurent - Accompagnatrice Santé Conseil Départemental et infirmière de médiation et de coordination à [INTERMED](#)
- Janine Bazin, Présidente de [PARISOLIDARITE](#)
- Jean Louis Durafour - Médecin Généraliste St Genix
- Jérôme Navet - Chargé de mission «santé-précarité» - [RESPECTS 73](#)
- Jocelyne Provent, Vice-présidente Communauté de Communes de Yenne
- Joëlle Peyclot, CAF de la Savoie
- Karine Briois, éducatrice spécialisée, [Le Pélican](#)
- Marie Claude Bourcet Infirmière Asalée, pôle de santé de Yenne
- Marie Laure Rullet – Référente de proximité, [MRSS](#) ;
- Marie Pascale Limagne bénévole JALMALV Savoie
- Marylène Garnier, CMP de Beauvoisin, CHS de la Savoie
- Michèle Heier [Association RESA](#)
- Perrine Favre Assistante administrative RESPECTS 73
- Sandrine Donato, diététicienne nutritionniste, MSP du Guiers, Yenne et Bourget du Lac
- Sarah Rambaud, Chargée de mission du dispositif Bouger Sur Prescription
- Sylvie Fresquet Chef de service territorial Cohésion sociale/Personnes Agées-Personnes Handicapées- Conseil Départemental
- Tine Renevier –Médecin Généraliste et administratrice [AEL](#)

Excusés :

- Cécile Peylin, secrétaire, DT de l' Avant Pays Savoyard, Conseil Départemental
- Elodie Faure Responsable du service social, Centre Hospitalier Pont de Beauvoisin
- Fabien Gruselle, président de la Maison des Réseaux de Santé de Savoie
- Michelle Forestier –Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Pôle Accompagnement des Familles Caf de la Savoie
- Muriel Angelier - référente PA /PH - Conseil Départemental
- Véronique Rigaud, pharmacie de la fontaine, Yenne

Accueil :

Ce vendredi 2 février nous sommes accueillis par François Gautier, adjoint au maire Novalaise dans une très belle salle ([Espace pré St Jean](#)), mise à disposition par la commune. Nous étions 35 personnes... record de participation pour une réunion de ce réseau qui existe depuis 6 ans. Cela illustre le dynamisme de ce territoire.

Ordre du jour:

- Présentation de l'Action Sociale de la CAF
- Présentation du programme "Bouger Sur Prescription en Avant Pays Savoyard"
- Présentation de JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) en Avant Pays Savoyard
- Projet Social Intercommunal de l'Avant Pays Savoyard
- Proposition de formation pluridisciplinaire de 2 jours "santé et vulnérabilités en Avant Pays Savoyard"

Présentation de l'Action Sociale de la CAF

Joëlle Peyclet, responsable de l'Offre de Service Individuelle à la CAF de la Savoie nous présente son service appelé Pôle d'Accompagnement des Familles qui comprend 13 conseillères en économie sociale et familiale, réparties sur l'ensemble du département.

Michelle Forestier est la conseillère qui intervient sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard (06 18 73 61 67) ou michelle森林ier@cafchambery.cnafmail.fr

Dans le cadre d'une démarche proactive, une offre de travail social est proposée par les Conseillères en Economie Sociale et Familiale aux familles allocataires avec enfant(s) à charge confrontées à des événements de vie ou difficultés pouvant les fragiliser. Cette offre de service se décline principalement autour de 2 grands domaines :

- le soutien à la parentalité au travers d'interventions dans le cadre de la 1ère grossesse ou naissance, situation de naissances multiples, de la séparation, du décès d'un enfant ou d'un(e) conjoint(e),
- le logement au travers des impayés de loyer en Alf, et du logement non décent en Alf.

Cette offre vise à :

- informer la famille sur ses droits,
- l'accompagner et la soutenir dans la réorganisation familiale,
- l'orienter vers des services et des professionnels spécialisés.

Les Conseillères en Economie Sociale et Familiales interviennent également dans le domaine des vacances (1ers départs). Leurs interventions ne se limitent pas à l'approche individuelle mais également collective dans le domaine de la parentalité.

C'est ainsi que la Caf de la Savoie, en partenariat avec l'[UDAF](#) (médiateurs familiaux et le [CIDFF](#) (juriste), propose des séances d'informations gratuites "Etre parent après la séparation ». Ces séances sont destinées à toute personne vivant une situation de séparation, quel que soit le statut de l'union, et quel que soit le stade de la séparation (en cours, récente, ou ancienne). Ces séances abordent les thématiques suivantes :

- o informations juridiques sur la séparation et ses effets,
- o informations sur l'ouverture de droits potentiels Caf liés à la séparation,
- o impacts psycho-sociaux de la séparation,
- o intérêt de la médiation familiale,
- o offre et lieux ressources de proximité.

Prochaine séance en Avant Pays Savoyard : jeudi 17 MAI à Belmont Tramonet (Salle de la communauté de communes Val guiers). Pour en savoir plus : aripa.cafchambery@caf.cnafmail.fr

La CAF est partenaire du programme « **MALIN** » : ce programme s'adresse aux parents d'enfants de moins de 3 ans, en situation précaire. Le Programme MALIN, propose des solutions concrètes pour le quotidien des parents et les repas de leurs tout-petits :

- Avoir plein de conseils, recettes, astuces pour la vie de tous les jours avec ce site Internet et une newsletter mensuelle
- Connaître les principales recommandations grâce à des guides thématiques qui résument et clarifient
- S'informer de tout ce qui se passe près de chez soi: les lieux utiles, les ateliers cuisine, les professionnels pour être conseillé....
- Moins dépenser pour les achats d'alimentation pour bébé grâce à des bons de réduction

Nous avons présenté ce programme lors de la réunion du 8 janvier 2016 du réseau santé précarité de l'Avant Pays Savoyard. Voir le compte rendu de cette réunion à partir de [ce lien](#).

La CAF mène une réflexion sur une action collective autour de l'arrivée de l'enfant à partir d'un support ludique. Il s'agit de favoriser l'expression des parents et leurs compétences, de répondre à des questions autour de 4 thématiques (budget, habitat et cadre de vie, conciliation vie familiale et professionnelle, réseau local) et de leur donner des informations.

Une réflexion est en cours pour développer d'autres offres de services à partir de faits générateurs ou de situations de vie.

La Caf de la Savoie permet aux allocataires bénéficiant d'une prestation au titre d'un enfant à charge de pouvoir être financièrement soutenus à travers :

- le dispositif du micro crédit social (prêt social pour l'acquisition de matériel de 1ère nécessité: ménage, mobilier, équipement de puériculture et pack informatique) sous certaines conditions (coefficient familiale...).cf Voir le site : www.savoie.caf.fr
- l'aide à projet familial levier financier déclenché par la Cef de la Caf dans le cadre d'un accompagnement.

Bouger sur prescription

30 min
Bouger
sur prescription

Réunion du réseau « santé et vulnérabilité en Avant Pays Savoyard »
Présentation de Bouger Sur Prescription
Vendredi 2 Février 2018

Logo de la CAF Savoie et autres partenaires.

Les co-porteurs

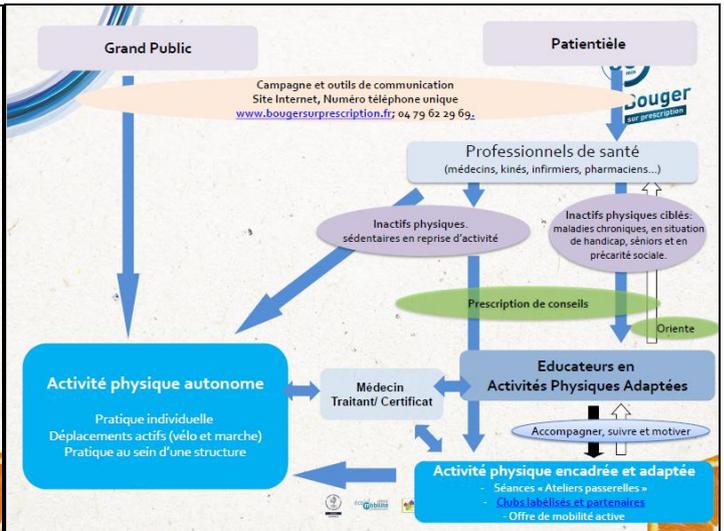
- ✓ Comité départemental olympique et sportif de la Savoie
Promotion du sport
- ✓ Agence Ecomobilité
Promotion des déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- ✓ Maison des réseaux de santé de Savoie
Coordination des acteurs de santé

Logo de la CAF Savoie et autres partenaires.

Objectif

Favoriser la pratique d'une activité physique régulière du public inactif

- **Sensibiliser** les professionnels de santé
- **Accompagner** le public à besoins spécifiques (maladies chroniques, en situation de handicap, en précarité sociale et séniors)
- **Mobiliser** une offre d'APS et de mobilité adaptée



Les éducateurs en APA

Missions d'un éducateurs APA –BSP:

- réaliser un entretien motivationnel afin de définir les besoins, les freins et les motivations de la personne
- proposer, si besoin, des séances « ateliers passerelles », en petit groupe sur une durée de trois mois. Séances d'activités physiques adaptées aux besoins
- orienter et accompagner la personne vers une offre sportive adaptée d'une structure partenaire du dispositif, ayant un ou plusieurs créneau(x) « sport-santé pour le public cible.
- effectuer un retour au professionnel de santé prescripteur et au médecin traitant (sous réserve de l'accord de la personne)
- Suivre l'évolution de la personne, de manière régulière, dans le dispositif



Les professionnels de santé

Sensibiliser

- *Outils de communication : affiches, dépliants, ...

Discerner

- *Inactifs physiques ou inactifs physiques ciblés ?
- *Outils : test Ricci et Gagnon modifié (dépliants), connaissance du patient...

Conseiller / Prescrire (action de prévention et thérapeutique)

- *Prescription / conseil de pratique d'activités physiques comme thérapie non médicamenteuse (forme libre)
- *Outil : tampon du professionnel de santé

Inactifs physiques

Orienter

- * vers une offre référencée

Inactifs physiques ciblés

Orienter

- * vers l'éducateur en Activités Physiques Adaptées



Acteurs de l'offre

- ✓ **Offre sportive « labélisée » :**
Accompagner les personnes « inactives physiques ciblées » à démarrer une APA
 - Créneaux spécifiques et restreints (moins de 12 personnes)
 - Offre sportive progressive et sécurisée ; accompagnement par l'éducateur en APA
 - Educateurs sportifs formés au Sport-Santé
- ✓ **Offre sportive partenaire**
Accompagner les personnes « inactives physiques » à démarrer/reprendre l'AP
 - Créneaux intégrés (moins de 20 personnes); reprise d'activité
 - Offre sportive progressive et sécurisée
- ✓ **Mobilité active (Agence EcoMobilité):**
Promouvoir les déplacements actifs
 - Ateliers vélo-école
 - Conseils pratiques pour se déplacer de manière active



Contact / Information / Renseignement :

Sarah RAMBAUD

Chargée de mission « Sport-santé »

04 79 85 09 09 / s.rambaud@sport-savoie.fr

Educateur APA-BSP

Ali HANNANI ali-hannani@hotmail.fr

Présent: jeudi matin Mairie de Pont de Beauvoisin

Jeudi après-midi Mairie De Saint Genix Sur Guiers



JALMALV dans l'Avant Pays Savoyard

JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) est un mouvement associatif qui agit pour que chaque personne gravement malade et/ou en fin de vie, soit considérée comme une personne à part entière, vivante et digne jusqu'à son dernier souffle. C'est un mouvement laïc, sans appartenance confessionnelle ou politique, sans but lucratif. Pour connaître les engagements et les valeurs portées par JALMALV cliquez sur [ce lien](#).

JALMALV s'engage :

- Pour que toutes les personnes gravement malades et/ou en fin de vie puisse être accompagnées là où elles se trouvent
- Pour soutenir les familles, les proches et les soignants
- Pour proposer un soutien aux personnes vivant un deuil

En France plus de 2 000 accompagnants bénévoles, formés et soutenus par leurs associations, interviennent à la demande, à l'hôpital, en EHPAD, ou à domicile.

JALMALV agit :

- En osant parler de la fin de la vie et de la mort, sujet trop souvent évité et qui pourtant nous concerne tous
- En questionnant nos attitudes et nos regards sur le grand âge, la maladie grave, la mort, pour une approche plus humaine et plus solidaire
- En participant au développement des soins palliatifs

Au niveau national ce sont plus de 650 bénévoles dans la cité qui animent des temps d'échange avec les enfants, les adolescents, les futurs aides-soignants et infirmiers, qui organisent des conférences, des temps d'information sur les droits des malades ou s'impliquent dans la représentation des usagers.

Les militants de JALMALV peuvent aussi aider les personnes pour la rédaction des [directives anticipées](#). A propos de ces directives anticipées voir le guide de la Haute Autorité de Santé [à partir de ce lien](#).

En Savoie, il y a 50 bénévoles ce qui représente plus de 8000 heures de bénévolat par an. Ils se répartissent sur 3 territoires : l'Avant Pays Savoyard, Chambéry-Aix et Albertville-Moutiers.

Sur l'Avant Pays Savoyard les bénévoles (12 personnes) de JALMALV interviennent à l'hôpital de Pont de Beauvoisin, à l'EHPAD de Morestel, St Genix sur Guiers, et à domicile.

Vendredi 27 avril de 19h30 à 21h30 Salle des Fêtes de St Genix sur Guiers JALMALV organise un *rencontre avec des soignants, des bénévoles, sur le thème : " Hospitalisation à Domicile et Soins Palliatifs ».*

Organisation et liens entre l'HAD avec les structures de santé locales :

- Intervention du Docteur Vanessa Delmas, responsable sur le territoire de l' HAD
- Intervention du docteur Claire Schaefer, chef de service Hôpital de Pont de Beauvoisin
- Intervention du Docteur Jean- Yves Michel, médecin traitant
- Intervention d'infirmière(HAD et libérale)

Accompagnement des malades et des familles : Présentation de JALMALV et témoignages de bénévoles et de familles.

Cette soirée est ouverte à tout public et aux professionnels de santé.

Pour cette manifestation contacter JALMALV au 06 25 92 82 70

En annexe à ce compte rendu, la plaquette « accompagner le deuil ».

Projet Social Intercommunal de l'Avant Pays Savoyard

Catherine Faure Lombard nous présente le projet « Bien vivre en Avant pays savoyard : les services à la population vecteurs d'un territoire accueillant, dynamique, novateur »

Les élus de l'Avant Pays Savoyard ont décidé de s'engager dans une vision prospective partagée du territoire pour animer le Bien vivre ensemble et permettre à l'avant pays savoyard de s'adapter aux besoins et demandes de ses habitants, toutes générations confondues.

En plaçant la qualité de vie des habitants et des citoyens au cœur de sa démarche, il valorise et promeut une vocation et une image de territoire accueillant, dynamique, novateur.

Un groupe de pilotage a été constitué à l'échelle de l'APS rassemblant des élus, des responsables institutionnels et des acteurs d'associations et de services, répartis sur l'ensemble du territoire.

La démarche a été présentée et approuvée lors de la réunion commune aux communautés de communes et au SMAPS ([Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard](#)) du 3 Novembre 2016 à la Maison du Lac; cette démarche a été accompagnée par Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts qui accompagne les démarches d'organisation territoriale.

Une rencontre a rassemblé les élus volontaires des conseils municipaux des communes de communes de l'Avant Pays pour une mise en commun vers un portrait partagé de l'Avant Pays Savoyard le 6 Avril 2017, en présence de Territoires Conseils, à la communauté de communes de Yenne La communauté de communes du Lac n'a pas souhaité s'associer à cette étape de diagnostic.

La deuxième phase a consisté en une consolidation de ce diagnostic partagé par l'audition et l'échange d'acteurs locaux associatifs et de responsables institutionnels. Le travail a été organisé autour de 10 thématiques transversales et de cohésion sociale : Vieillesse, Petite Enfance, Accès aux soins et Santé, Travail social, Jeunes et Collégiens, Citoyenneté, Culture, Emploi et Insertion, Actions caritatives, Addictions. Chaque groupe a été invité à élaborer un témoignage qualitatif à partir de sa pratique. La participation des acteurs locaux de l'avant pays Savoyard a été remarquable.

Le bilan complet de cette démarche ainsi que des propositions d'orientations ont été présentés aux élus, aux acteurs associatifs et aux responsables institutionnels le 09 octobre 2017 à Belmont Tramonet en présence de 54 personnes.

Quatre axes transversaux, structurant, ont été retenus comme enjeux prioritaires d'un Projet social de territoire pour les années à venir :

- Habiter mieux, inventer de nouvelles façons d'habiter
- Favoriser la mobilité,
- Favoriser le maillage des services, des équipements et des associations
- Développer la connaissance réciproque et la mise en réseau des acteurs du territoire

La méthode proposée pour l'animation de ce projet social de territoire favorise la dynamique collective dans la conception et la mise en œuvre de réponses adaptées à ces enjeux.

Elle consiste à :

- Initier, à l'échelle de l'APS, une gouvernance associant des élus, des responsables institutionnels et des acteurs associatifs pour développer, animer et piloter ensemble un projet social de territoire
- Identifier et inventorier les ressources et services existants sur le périmètre et à proximité, avec une actualisation permanente les informations
- Créer des collectifs de réflexion thématiques en lien avec les axes transversaux retenus, associant des élus, des acteurs associatifs et des responsables institutionnels avec pour objectif d'analyser les manques et les attentes des habitants et de proposer des solutions pragmatiques,

- Expérimenter et développer des espaces d'accueil et de nouveaux services ([Maisons de Service au Public](#), accès au numérique,...),
- Dynamiser un réseau réunissant les acteurs locaux, valorisant et développant les ressources associatives locales et favorisant la mutualisation de moyens ou l'accompagnement lors de difficultés,
- Concevoir et animer des outils d'information à destination des acteurs locaux et des partenaires

Ce plan d'actions aidera à fixer les priorités de cohésion sociale et de développement de services à la population et de guider les attributions de financement.

En parallèle à ce travail collectif aboutissant à la construction d'un Projet social pour le territoire, deux opportunités constituant des leviers importants pour la réussite de ce projet ont été mobilisés :

- La Préfecture a agréé le projet de Maison de Services au Public (MSAP) portée par la Communauté de Communes Val Guiers. Cette MSAP, qui serait située à Saint Genix-sur-Guiers et à Pont de Beauvoisin (Savoie), pourrait aussi servir de « centre » d'attractivité et de laboratoire pour les acteurs locaux en favorisant les rencontres, les échanges, l'information, les synergies et les expérimentations. Une réflexion transversale sera menée pour développer la synergie entre les différentes solutions d'amélioration de l'accès aux services publics réfléchies sur les communautés de communes de Yenne (à partir du CIAS) et de Novalaise (à partir de l'accord avec la poste)
- A l'initiative des élus mobilisés sur le comité de pilotage « Bien vivre ensemble en APS » l'Avant Pays Savoyard a été intégré dans le projet européen ALCOTRA qui associe des partenaires Français et Italiens comprenant le Val di Lanzo et Coldiretti, Cœur de Savoie, Arlysère et l'APS.

La mutualisation de la dynamique de ce Projet social de territoire avec celle de la création de la MSAP, l'intégration de ces actions dans le projet Social Lab d'ALCOTRA permettraient une économie de fonctionnement et l'accès à des financements couvrant une part importante des dépenses.

Les acteurs locaux ont poursuivi la réflexion et, prenant en compte ces opportunités, proposent un plan prévisionnel d'actions pour les 3 années à venir :

- Mise en place d'un comité de gouvernance du projet, groupe pilote rassemblant des élus, responsables institutionnels et acteurs associatifs
- Plusieurs missions complémentaires :
 - o Animation et développement de la dynamique MSAP « Val Guiers »
 - o Réflexion et proposition pour la mise en œuvre d'une extension de la dynamique MSAP sur le territoire de YENNE,
 - o Inventaire (par méthode participative) des offres et solutions existantes (habiter mieux, mobilité, ...), analyse et hiérarchisation des besoins,
 - o Recherche de bonnes pratiques expérimentées sur d'autres territoires,
 - o Mise en œuvre et animation de groupes thématiques de réflexions et de propositions rassemblant de manière transversale les parties prenantes du projet social de territoire,
 - o Accompagnement de l'expérimentation de solutions locales portées par les acteurs du territoire,
 - o Conception et animation d'un outil intranet-internet d'information sur les actions des partenaires, les services, les solutions possibles,
 - o Accompagnement des acteurs associatifs dans leurs problématiques,
 - o Mise en réseau des acteurs et recherche de synergie, complémentarité, mutualisation, formation, projets partagés ...
 - o Mise en œuvre collective d'un « événement » annuel,
 - o Propositions aux élus et animation d'un « séminaire » annuel permettant le choix d'orientations d'actions,
 - o Logistique et administration liée à cette mission

Précisions concernant les Maisons de Services Au Public. Selon les territoires, les dynamiques locales elles offrent des services différents :

- [MSAP de Novalaise](#)
- [MSAP de Pont de Beauvoisin Isère](#)

Proposition de formation pluridisciplinaire de 2 jours "santé et vulnérabilités en Avant Pays Savoyard"

Depuis 6 ans le CHS de la Savoie et RESPECTS 73 proposent des formations sur le thème « santé et précarité/ vulnérabilités ». Ces formations s'adressent à toutes personnes engagées, à titre professionnel ou bénévole, dans l'accompagnement vers la santé des personnes vulnérables.

Sur l'Avant Pays une telle formation avait été proposée en octobre 2014. Aujourd'hui ces formations sont proposées sur 2 jours non consécutifs et sont élaborées avec les acteurs locaux. Le CHS et RESPECTS 73 proposent d'organiser une telle formation en Avant Pays Savoyard à l'automne 2018.

Objectifs de la formation :

- Identifier et prendre en compte les problèmes de santé spécifiques des personnes démunies.
- Permettre à chacun des participants d'acquérir des connaissances nécessaires à l'accompagnement des personnes vers les soins relevant de la souffrance psychique et de la santé mentale.
- Repérer et connaître les ressources locales en matière d'accès aux soins psychologiques et psychiatriques, notamment pour les personnes en situation de vulnérabilité.
- Contribuer au développement des relations partenariales dans l'accompagnement des personnes en situation précaire vers les soins et la santé.

Les personnes intéressées pour participer à l'élaboration de ce projet dans le cadre d'un comité de pilotage (contenu, déroulement...) sont invitées à contacter Jérôme Navet (j.navet@respects73.fr)

Proposition de soirée d'information et d'échanges : les personnes en situation d'incurie dans leur logement

Dans le cadre du [Projet Régional de Santé \(PRS\)](#), du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) et du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), l'Agence Régionale de Santé - Délégation de la Savoie finance une action de formation afin de développer auprès des partenaires de la lutte contre l'habitat indigne une culture partagée sur l'accompagnement des personnes en situation d'incurie dans leur logement.

Les objectifs de cette formation sont d'améliorer son savoir-être, d'optimiser ses connaissances théoriques concernant ces publics, de prendre du recul vis-à-vis d'interventions pouvant être vécues difficilement, d'améliorer la qualité de l'accompagnement relationnel et d'aider à l'organisation du débarrasage, du nettoyage et des éventuelles réparations dans le logement. Tout ceci pour permettre à ces personnes de rompre leur isolement social et de retrouver leur dignité et de les maintenir à domicile dans des conditions de sécurité et de salubrité satisfaisantes

Plusieurs personnes présentes à notre réunion du 2 février ont suivi cette formation qui amène des réponses concrètes aux professionnels dans un accompagnement complexe.

L'idée est lancée de faire de cette problématique un thème pour une soirée telle que nous l'avons déjà réalisée par le passé, en invitant l'équipe chargée de cette formation composée de Christinne Buttard (infirmière), Emilie Gex (conseillère en économie sociale et familiale) et Anne Marie Dubonnet (aide-soignante). Cette soirée, à construire pourrait se dérouler cet automne.

Prochaine réunion :

Vendredi 6 avril de 9h à midi à Yenne

Les animateurs des réunions du réseau sont garants du cadre de fonctionnement de ces réunions ; le contenu et les opinions exprimées ou portées par les intervenants n'engagent que leurs auteurs ou/et les organismes qu'ils représentent.

Nos missions

■ ACCOMPAGNER

Les bénévoles JALMALV, formés et soutenus par leurs associations accompagnent, à leur demande, les personnes fragilisées par la maladie grave, le grand âge, l'approche de la mort et le deuil et ce, quelque que soit leur âge, leur situation et le lieu où elles se trouvent.

■ AGIR dans la société

pour faire évoluer les attitudes, des adultes comme des enfants, face à la maladie grave, au grand âge, à la mort et au deuil

Pour informer nos concitoyens sur les droits des malades et la fin de vie, et contribuer au développement des Soins Palliatifs et de l'accompagnement, JALMALV organise des conférences, des débats citoyens, des manifestations diverses auprès du grand public.

■ PROMOUVOIR une réflexion

et exercer un rôle de veille sociétale
La Fédération, par la réflexion qu'elle engage en son sein, est garante des valeurs JALMALV et de son éthique. Elle publie une revue pour informer et inciter à la réflexion.

La Fédération et les associations JALMALV sont aussi des lieux de vigilance, de veille attentive aux nouveaux besoins qui émergent dans la société.

■ REPRÉSENTER les usagers

du système de santé

Par leur implication au niveau national ou local, les bénévoles JALMALV portent la voix des usagers du système de santé et contribuent à élaborer la politique de santé publique.



Accompagner le deuil

JALMALV SAVOIE

Maison des Associations
67 rue St François de Sales
73000 Chambéry
Tél. 04 79 33 95 76



Accompagner le deuil

Au moment du deuil, vous ressentez **le besoin d'être écouté et d'être compris** en fonction de votre situation personnelle.

Vous pouvez **avoir envie de rencontrer d'autres personnes en deuil** afin de vous sentir moins seul et de partager vos ressentis et émotions.

L'association JALMALV vous propose :

- des **entretiens de soutien**, où vous pourrez parler de la personne décédée, de votre souffrance à vivre sans elle ; le but est de vous aider à trouver un nouvel équilibre.
- un **groupe d'entraide**, où vous pourrez parler de la personne décédée et de votre souffrance avec d'autres personnes qui vivent des situations semblables. Le groupe permet de tisser des liens grâce au partage d'expériences.

Ces entretiens et l'animation des groupes sont assurés par des bénévoles formés à l'accompagnement du deuil.

Les rencontres ont lieu à Chambéry à la

Maison des Associations
67, rue St François de Sales

Pour nous contacter :

Marie-Pascale LIMAGNE : 06 77 45 71 19

ou

Paul DEBIEUVRE : 06 79 61 33 52



Nos valeurs

■ DIGNITE

Définie dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, **la dignité est inhérente à la personne humaine et inaliénable.**

La dignité ne se perd pas. Le regard que nous portons sur l'autre est essentiel pour confirmer tout être humain dans sa dignité jusqu'à sa mort.

■ RESPECT DE LA VIE

JALMALV œuvre au **développement des soins palliatifs et de l'accompagnement** parce qu'ils offrent aux personnes malades, aux proches et aux soignants une alternative à une question éthique que l'euthanasie laisse sans réponse. L'accompagnement et les soins palliatifs permettent à la personne malade et à ses proches de vivre la fin de la vie sans avoir ni à en hâter la fin, ni à la prolonger par une obstination déraisonnable.

■ SOLIDARITE

Le bénévole d'accompagnement est un témoin de la société. Il établit un lien de **solidarité** avec la personne qu'il accompagne.

Accompagner, c'est s'engager comme être humain envers un autre être humain. Cette relation se vit dans une réciprocité et un enrichissement mutuel.

En intégrant le bénévolat d'accompagnement dans l'article 10, **la loi du 9 juin 1999** sur les soins palliatifs a **officiellement impliqué la société** dans le "prendre soin" des personnes en fin de vie.